

**Paradoxes et enjeux de l'accès à l'autonomie :  
Quelles finalités et quelles pratiques pour les psychologues ?**



L'autonomie est un concept lisse qui semble faire consensus. En tant que voie d'accès privilégiée à la liberté et à l'émancipation, il rencontre généralement l'assentiment des psychologues dont le code de déontologie enjoint dans son premier principe de « *respecter l'autonomie de la personne et en particulier son droit à l'information, sa liberté de jugement et de décision.* »

Mais le recours récurrent à l'autonomie interroge quand il s'agit, en son nom, d'inciter les usagers à en faire preuve et d'exhorter les professionnels à en faire un critère de leurs évaluations et de leurs actions. Comment expliquer que cette injonction paradoxale qui est portée par les institutions, s'adresse en particulier aux publics les plus vulnérables ?

Vecteur de nombre de politiques publiques, l'autonomie est présentée comme une sorte d'idéal à atteindre pour devenir un individu accompli, mais en fonction de quel modèle ? Celui d'un individu qui réussit sans l'aide des autres, sans aucun souci pour la solidarité ni pour l'intérêt général, en acceptant toujours de s'adapter aux cadres normatifs en vigueur ?

C'est souvent cette image que portent les discours sur l'école, le travail, l'intervention sociale, la protection des mineurs et des majeurs suivis par la justice. Ces conceptions confrontent les psychologues à des dilemmes, car les processus psychologiques qui conduisent à une certaine autonomie sont complexes et délibérément ignorés par les politiques publiques de même que les contextes sociaux.

Comment accompagner les sujets vers l'autonomie sans habiller de fausses valeurs morales des finalités qui ne viseraient que la culpabilisation, l'assignation sociale et la manipulation ?

Comment favoriser la prise de conscience et la réflexion critique pour que les sujets trouvent la voie de l'implication subjective, de la liberté de penser et de l'émancipation ?

Dans les apprentissages, dans l'exercice des activités professionnelles, dans les situations de précarité, de vulnérabilité ou de contrainte, comment les psychologues peuvent-ils approcher ces questions et concevoir des pratiques qui aident les sujets à retrouver du pouvoir d'agir ?

Comment, dans leurs propres activités, les psychologues peuvent-ils préserver une autonomie professionnelle individuelle et collective ?

L'apport de différents chercheurs, philosophes, psychologues, sociologues et l'échange entre psychologues praticiens de ces différents champs pourront nourrir le débat tant théorique que pratique. Gageons qu'il nous permettra d'en faire des ressources créatrices pour renforcer et développer notre métier.

## Lundi 26 juin

**9h45 -10h** : Introduction du Colloque par Benoît Teste, Secrétaire général de la FSU.

**10h - 11h15** : **Comment penser l'autonomie ?** **Marlène Jouan**, Maîtresse de Conférence en philosophie, Université Grenoble -Alpes

**11h30 - 12h30** : **L'autonomie, entre juridique et déontologie ; Aurélia Poli**, psychologue, docteure en droit, présidente de l'ANPSY-CT

**14h - 15h30** : **Table ronde Autonomie et apprentissage : un affaire toute simple ?**

- **Delphine Paty**, MC Sciences de l'éducation, Rouen :
- **Yannick Lefebvre** : Professeur d'HG, responsable national du secteur métier du SNES-FSU
- **Valérie Capdevielle-Mougnibas**, Professeur en psychologie, Université de Toulouse 2

**15h45 - 17h15** : **Autonomie des personnes vulnérables : entre injonctions et accompagnement**

- **Didier Dubasque**, ancien responsable de l'association nationale des assistant-es de service social
- **Dominique Lhuilier** : professeure émérite en psychologie au centre de recherche sur le travail et le développement (CNAM), Paris.

## Mardi 27 juin

**9h30 - 11h** : **Ateliers sur les pratiques des psychologues**

**Thèmes :**

**Atelier 1** : Nouveaux outils des psychologues : sources d'autonomie ou de contraintes ?

**Atelier 2** : Les marges de manœuvres des psychologues face aux prescriptions ou demandes injonctives de l'institution.

**Atelier 3** : Entrée de psychologues extérieurs sur nos champs d'intervention : entre coordination et concurrence

**11h - 12h30** : **Table ronde Autonomie dans le travail : quelles marges de manœuvres ?**

- **Amélie Sandoval**, attachée temporaire d'enseignement et de recherche, équipe de Psychologie du travail au CRTD -CNAM
- **Catherine Remermier**, équipe de psychologie du travail CRTD CNAM, groupe métier national du SNES-FSU

**14h - 14h45** : **Compte rendu des ateliers**

**14h45 - 16h30** : **Actualités syndicales des Psychologues.**

